

AU PRÉSENT

Quelle est votre vision d'avenir ? Réalisons-la ensemble.

**L'ASSURANCE VIE
COMME HÉRITAGE
À VOTRE
COMMUNAUTÉ**

**DON D'UNE RENTE
VIAGÈRE**

une option payante et solidaire

AUTOMNE 2025

Magazine d'information
sur les dons planifiés de

 **mission
inclusion**
LE NOUVEAU NOM
DE L'ŒUVRE LÉGER

« L'avenir sera fait par ceux qui sont plus militants, ceux qui travaillent à changer des choses. Que ce soit par la politique ou non. Je crois beaucoup à l'action de minorités agissantes dans chaque génération. »

- Guy Rocher

AU PRÉSENT c'est quoi ?

Le magazine **AU PRÉSENT** vous est envoyé par Mission inclusion, le nouveau nom de **L'ŒUVRE LÉGER**. Cette publication contient des renseignements utiles, des témoignages touchants et des tableaux de rendement précis concernant la rente viagère de bienfaisance, le don testamentaire et les dons planifiés en général. Il vous en apprend également sur les projets rendus possibles grâce à vous. Ce magazine vous est offert deux fois par an. Vos proches peuvent également s'y abonner; discutez-en!

Bonne lecture!



Le secret le mieux gardé de l'équipe de Mission inclusion

Chères donatrices,

Chers donateurs,

Permettez-moi de vous révéler un secret bien gardé : derrière chaque don transformateur se cache une professionnelle ou un professionnel de la philanthropie qui vous ressemble étonnamment.

Contrairement aux idées reçues, nous ne sommes pas des vendeurs en tailleur cherchant à vider vos poches. Nous sommes des femmes et des hommes animés par la même flamme que vous : l'urgence de réparer le monde, une cause à la fois.

Découvrez votre équipe

Nous sommes Kim, une ex-policière qui a troqué son badge pour réparer les injustices autrement; Serge, ancien directeur d'investissement en capital de risque, qui, après avoir levé des capitaux pour des start-ups, met aujourd'hui son expertise en mobilisation de fonds au service de causes philanthropiques; Nathalie, Sophia et Marilou, qui vérifient minutieusement chaque transaction pour s'assurer que vos volontés sont fidèlement respectées.

Comme vous, nous avons connu ces moments charnières qui ont redéfini nos priorités. Nous partageons cette conviction profonde qu'il faut agir maintenant, pas demain. Nous ressentons de l'impatience face à l'injustice et nous avons une foi tenace en la capacité humaine de créer du bien.

Notre vérité déstabilisante

Nous ne travaillons pas pour vous convaincre de donner. Nous existons pour vous aider à donner mieux, plus stratégiquement, en ayant un plus grand impact. Nous sommes vos partenaires, pas vos solliciteurs.

Nos journées sont rythmées par la recherche de cette alchimie parfaite : marier vos valeurs les plus profondes avec les besoins les plus urgents de notre société. Nous étudions, nous analysons, nous connectons. Nous traduisons votre générosité en changements concrets.

Nous remercions nos collaborateurs d'avoir participé activement à l'idéation et à la rédaction de ce magazine :

RÉDACTION
Daphné Mailloux-Rousseau,
Kim Laporte
et Mélanie Beauregard

CONCEPTION GRAPHIQUE
Flo.Majérus
RÉVISION LINGUISTIQUE
Liette Lemay

TRADUCTION
Louisa Sage
IMPRESSION
Tabasko
MAISON POSTALE
Kopel

Citation couverture : Laure Waridel, «Guy Rocher : le devoir d'agir ensemble», La Presse, 6 sept. 2025. En ligne.

Dépôt légal — Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025 — 4124596 | Numéro d'organisme de bienfaisance enregistré : 118923689 RR 0001
| Mission inclusion est une marque utilisée par la Fondation Jules et Paul-Émile Léger



La différence entre vous et nous? Vous avez choisi de donner généreusement. Nous avons choisi de faire de cette générosité notre mission quotidienne.

Ensemble, nous formons une chaîne humaine extraordinaire. Vous apportez les ressources et la vision. Nous apportons l'expertise et la passion. Le résultat? Des impacts qui dépassent ce que chacun pourrait accomplir seul.

Votre générosité mérite l'excellence. C'est ce que nous vous offrons.

Alors, soyons toutes et tous fiers. Votre générosité mérite d'être célébrée et notre travail commun, d'être reconnu. Car derrière chaque don planifié se cache une histoire humaine : la vôtre, la nôtre, et surtout celle des gens dont nous changeons la vie.

Merci de vous allier à cette si belle aventure.



Daphné Mailloux-Rousseau
Daphné Mailloux-Rousseau, ps. éd.
dmrousseau@missioninclusion.ca
514 882-4084



Kim Laporte
Conseillère principale,
développement philanthropique



Marilou Latreille-Chevalier
Technicienne, service
aux donateur-trices



Nathalie Tapp
Technicienne, service
aux donateur-trices



Sophia Joseph
Agente, services aux
donateur-trices

Témoignage de Serge Giard

UN CONSEILLER EN SÉCURITÉ FINANCIÈRE ET PHILANTHROPE ENGAGÉ



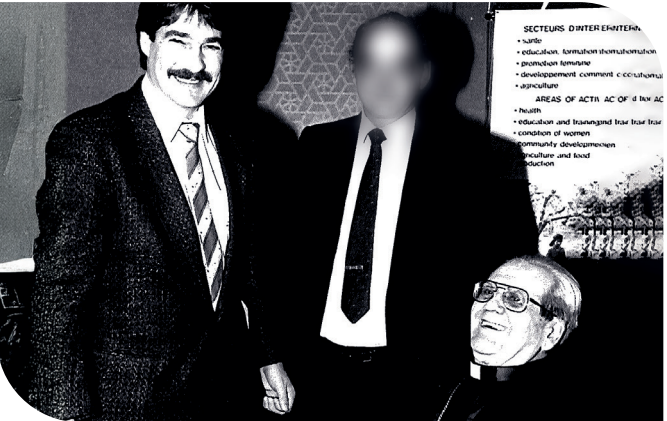
Serge Giard, donateur pour Mission inclusion, aux côtés de Kim Laporte, conseillère principale.

Assis derrière son bureau, Serge Giard dégage une sérénité forgée par plus de 45 ans d'expérience en sécurité financière. Fondateur de son propre Cabinet de services financiers, PLANI-GESTION Serge Giard inc., il incarne la rigueur, la disponibilité et l'écoute — des qualités qui ont su créer une véritable relation de confiance avec sa clientèle au fil des décennies.

«Le service, c'est ce qui me tient à cœur. Être là pour répondre aux questions, les contrats, et surtout, accompagner les gens dans leurs décisions importantes», confie-t-il.

Passionné de karaté — qu'il enseigne encore aujourd'hui —, il applique la même discipline et la même détermination dans son travail.

Il se souvient avec émotion d'un moment marquant de sa carrière. En novembre 1989, il a eu l'honneur de rencontrer le cardinal Léger à la suite d'une invitation de Mission inclusion — alors l'Œuvre Léger — pour un déjeuner à l'hôtel Sheraton.



Serge Giard, donateur chez Mission inclusion, inconnu et le cardinal Léger.

À l'époque, le cardinal avait rassemblé de 15 à 20 conseillers financiers pour discuter du potentiel de l'assurance vie comme outil philanthropique au service des fondations. «C'était inspirant. Il avait cette vision de long terme, de transmission et de solidarité», se remémore Serge Giard.

Ces valeurs, il les transpose aussi dans sa pratique. **Il a notamment contribué à transformer l'assurance temporaire d'un de ses clients en un don planifié de 50000 \$ en assurance vie universelle pour Mission inclusion, le tout sans pénalité et sans nécessiter d'un nouvel examen médical.** «Ce genre de geste, c'est une façon durable de faire le bien», explique-t-il.

Selon lui, souscrire à une assurance vie au bénéfice d'une fondation présente plusieurs avantages.

«On peut laisser un héritage significatif sans affecter son budget actuel, obtenir un reçu fiscal intéressant pour soi ou sa succession, et surtout, poser un geste de solidarité qui reflète ses valeurs.»

Pour lui, l'assurance vie est un outil simple, accessible et puissant pour faire une différence.

Toujours actif dans le sport et les affaires, Serge Giard continue d'inspirer par son engagement et son expertise.

«J'aime toutes les causes soutenues par Mission inclusion. Donner, c'est partager un peu de soi. Et ça, c'est précieux.»

LA RENTE VIAGÈRE DE BIENFAISANCE, UNE SOLUTION BRILLANTE!

Et si vos économies pouvaient vous offrir à la fois un revenu garanti à vie... et un impact social durable?

C'est exactement ce que permet la rente viagère de bienfaisance, un outil de planification financière et philanthropique encore trop méconnu, mais en pleine redécouverte.

Depuis 1986, Mission inclusion — l'œuvre du cardinal Léger — en propose une version humaine, transparente et accessible, autogérée par l'organisation elle-même depuis bientôt 40 ans.

Concrètement, la rente viagère de bienfaisance vous permet de transférer un capital (argent, actions, biens immobiliers...) à Mission inclusion en échange d'un revenu fixe, versé à vie, jusqu'à votre décès. Ce montant est calculé en fonction de votre âge et de l'espérance de vie moyenne. Plus vous êtes âgé-e au moment du don, plus la rente est élevée.

C'est un revenu prévisible et garanti, à l'abri des variations du marché.

Un don, un revenu, un impact

Ce type de don est aussi avantageux sur le plan fiscal : au moins 20 % du capital donné est reconnu comme don de bienfaisance, et vous recevez un reçu officiel pour fins d'impôt, que vous pouvez déduire sur une période de cinq ans.

Par ailleurs, les revenus que vous recevez chaque année sont peu, voire pas du tout imposables, ce qui en fait une solution fiscalement attrayante.

Et surtout, votre geste a une portée sociale majeure : il permet à Mission inclusion de soutenir à long terme des organismes communautaires d'ici et d'ailleurs,

qui visent l'inclusion, la dignité et «l'empowerment» pour les personnes les plus vulnérables.

Une approche éprouvée, sécuritaire et bien accompagnée

Mission inclusion offre ce type de rente depuis 40 ans, et les fonds confiés sont rigoureusement gérés par des experts indépendants en placements.

Vos épargnes sont donc entre bonnes mains et toutes les informations sur leur gestion sont disponibles en tout temps. L'organisation vous accompagne avec clarté et professionnalisme, dans une approche humaine et sur mesure.

Avant d'aller plus loin, il est important de prendre le temps d'échanger avec notre conseillère spécialisée, Mme Kim Laporte. Elle pourra vous expliquer le fonctionnement, vous proposer différents scénarios pour que vous choisissiez celui qui vous convient le mieux selon votre âge et votre capital, et répondre à toutes vos questions en toute confiance. C'est simple, confidentiel, et sans engagement.

En choisissant la rente viagère de bienfaisance, vous soutenez vos causes préférées tout en assurant votre propre sécurité financière.

Des économies à investir? Pensez autrement. Pensez à la rente viagère de bienfaisance avec Mission inclusion.

Nos taux de rentes en vigueur*

Âge	Homme	Femme
65	5,13 %	5,45 %
70	5,74 %	6,12 %
75	6,48 %	7,11 %
80	7,73 %	8,50 %
85	9,58 %	10,80 %

*Nos taux de rente varient selon les conditions du marché (oct. 2025) et ils sont basés sur un capital cédé de 50000 \$.



Éric Brassard, FCPA, retraité.

ADOPTER UNE STRATÉGIE FINANCIÈRE ET HUMAINE, C'EST POSSIBLE!

Témoignage de M. Éric Brassard, FCPA, un planificateur philanthrope

Comptable agréé, professeur, conseiller financier, conférencier et philanthrope : Éric Brassard a porté plusieurs chapeaux au fil de 40 ans d'une carrière guidée par la rigueur... et par le cœur. Formé au sein du groupe Mallette, il enseigne la finance, la fiscalité et la comptabilité de gestion pendant une décennie à l'Université Laval et dans d'autres universités du Québec. Il y forme les générations montantes, notamment par le biais de cours d'intégration visant à préparer les étudiant·es à l'examen de comptable agréé (aujourd'hui CPA).

En 1998, il devient conseiller en placement et, en 2004, il cofonde un cabinet de services financiers à Québec — aujourd'hui **BGY Services financiers intégrés** — où il exerce pendant plus de 25 ans en planification financière globale. Retraite, succession, dettes... et dons font partie de sa grille d'analyse. Auteur de plus de 6000 pages de contenu professionnel et conférencier chevronné, il place la transmission et le partage des connaissances au cœur de sa pratique.

La philanthropie, pour lui, est une composante essentielle de toute planification. «À chaque client, je soulevais la question du don. Parfois, ça mordait, parfois non, mais je plantais une graine.» Il insiste : un don planifié n'est pas forcément lointain. «C'est un don réfléchi, qui peut se faire demain matin.» Il illustre : «Si tu peux soigner dix personnes aujourd'hui avec 10000 \$, mais que tu attends un an pour que ton placement vaille 11000 \$, les dix personnes vont souffrir ou mourir en attendant, en plus des effets sur leur famille. C'est du raisonnement financier, mais pas humain.»

Ses conseils s'adaptent à chaque profil : âge, santé financière, type d'actifs, valeurs.

«Quand ton plan de retraite est solide jusqu'à 100 ans, tu peux commencer à donner de ton vivant !»

Pour les personnes au coût de vie modeste ou ayant un patrimoine important, il recommande des stratégies efficaces, comme le don de titres cotés en bourse. «Si tu donnes des actions au lieu de l'argent comptant, tu évites le gain en capital — un avantage fiscal majeur.» Un don de 100000 \$ en actions achetées 60000 \$, par exemple, permet à l'organisme de recevoir le plein montant, tout en évitant l'impôt sur le gain latent. Il suggère aussi, dans certains cas, de faire des dons en actions via une compagnie de gestion. «Un médecin incorporé, par exemple, peut faire un don à partir de sa compagnie. Ça permet de créer du CDC (compte de dividendes en capital) et de sortir des sommes nettes d'impôt.»

Don de titres cotés en bourse

PARTICULIER (MOINS DE 250000 \$ DE GAIN AU TOTAL)

Impôts	Vente de titre	Dons de titres
Produit de disposition	100000 \$	100000 \$
Prix de base rajusté	60 000 \$	60 000 \$
Gain en capital	40000 \$	40000 \$
Gain en capital imposable	20000 \$	– \$
Impôt payable	10662 \$	– \$

Même à la retraite, Éric continue de transmettre, d'accompagner et d'inspirer. Il fait notamment partie du Mouvement Les Charitables, une initiative qui propose aux grands donateurs et donatrices de la grande région de Québec de s'engager dans une philanthropie d'impact. Par leur engagement et leur leadership, ces femmes et ces hommes aux moyens financiers importants — de la Rive-Nord, de la Rive-Sud et de la Beauce — souhaitent devenir des vecteurs de changement et de «contamination

positive» en inspirant d'autres Québécois et Québécoises à redonner avec cœur et conviction.

Sensible à la pauvreté, aux droits de la personne, à l'environnement, aux droits des animaux et à la justice sociale, Éric Brassard reste convaincu que bien donner, c'est surtout bien réfléchir — et agir pendant qu'il est encore temps.

www.ericbrassard.ca

Vous songez à faire un don d'actions ?

Nous vous invitons à consulter notre site Internet afin de remplir le formulaire en ligne de don d'actions (missioninclusion.ca/don-de-valeurs-mobilieres) et en apprendre davantage sur cette façon avantageuse de contribuer à notre mission.

N'hésitez pas à utiliser un outil simple, tel que le Calculateur de don de bienfaisance 2025, à l'adresse suivante : calculconversion.com/calculateur-don-bienfaisance pour estimer les crédits d'impôt auxquels vous pourriez avoir droit.



HOMMAGE À GUY ROCHER

«M. [Guy] Rocher a été l'instigateur de l'émancipation des femmes [...] parce qu'il a ouvert davantage l'éducation aux filles dans le rapport parent sur l'éducation. C'est un homme extrêmement important.»

– Janette Bertrand,

Radio-Canada, 4 septembre 2025 [Guy] Rocher a été l'instigateur de l'émancipation des femmes, OHdio, Radio-Canada

PLANIFIEZ VOTRE GÉNÉROSITÉ...

comme vos
investissements!

Vous gérez déjà votre retraite, vos assurances et vos investissements. Pourquoi ne pas intégrer votre générosité dans cette même planification intelligente?

Les dons planifiés vous permettent de maximiser votre impact tout en optimisant votre situation fiscale.

Pour plus d'informations sur les dons d'actions, les dons d'assurance vie, les fonds de dotation, le don testamentaire ou sur toute autre forme de don planifié, communiquez avec Kim Laporte : klaporte@missioninclusion.ca.

N'hésitez pas à nous contacter !

514 495-2409 | bonjour@missioninclusion.ca



Daphné Mailloux-Rousseau, ps. éd.

Directrice principale, développement philanthropique
poste 139 | dmrousseau@missioninclusion.ca



Serge Kalfon

Conseiller, dons corporatifs
poste 126 | skalfon@missioninclusion.ca



Kim Laporte

Conseillère principale, dons majeurs et planifiés
poste 120 | klaporte@missioninclusion.ca



Sophia Joseph

Agente, services aux donateurs-trices
poste 135 | sjoseph@missioninclusion.ca



130, avenue De L'Épée
Montréal (Québec) H2V 3T2
514 495-2409 | 1 877 288-7383
missioninclusion.ca

